

Conseil de l'ED3C du 26 novembre 2024

COMPTE-RENDU/RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Le Conseil s'est déroulé en présence du directeur de l'ED R. LAMBERT, et des membres suivants du Conseil : T. COLLINS (Dir. adjointe représentant l'UPC), H. JOUANNE, S. BOILLÉE, A. CHÉDOTAL, C. LOUAPRE, S. DAUMAS, J-C. PONCER, B. STELL, G. THIBAUT, F. TROVERO, B. GIRARD.

Membres du Conseil excusés : C. LUNGI (Dir. adjointe représentant PSL), D. ZALA, V. CHAMBON, M. PARTISETI, B. BUISSON, C. AMIEZ, H. ELDIRIRI, D. MOREL.

1 – Point sur la gestion de l'ED3C

Hortense Massala actuellement gestionnaire mutualisée entre l'ED3C et Complexité du Vivant devrait basculer à plein temps pour la gestion de Complexité du Vivant à compter de début décembre. La gestion de l'ED3C reposera donc de nouveau sur 1ETP en attendant que le poste mutualisé soit pourvu.

Hélène Jouanne actuellement sur le poste de gestionnaire à plein temps de l'ED3C ne renouvèlera pas son CDD à compter de fin juin 2024.

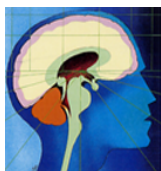
Des discussions sont en cours avec le Collège Doctoral afin de résoudre ces problèmes à court, moyen et long terme qui fragilisent dangereusement l'ED3C.

Il a été convenu qu'il était urgent d'ouvrir le recrutement pour le poste de gestionnaire mutualisé. Cependant, compte tenu de l'accroissement constant du nombre de doctorants inscrits, le Collège Doctoral demande également un deuxième poste de gestionnaire à temps plein dans le cadre de la révision des effectifs. Si cette demande reçoit un avis positif, la gestion de l'ED3C devrait à terme être assurée par deux équivalents temps plein.

2 – Évolution du conseil de l'ED3C

Rappel sur la composition du conseil : 13 représentants des unités et établissements, 2 représentants IATOS, 4 personnalités extérieures des secteurs industriels et socio-économiques, 2 personnalités extérieures dans les domaines scientifiques de l'ED, 5 représentants des doctorants

Suite au départ de V. Chambon, le conseil valide la nomination de Benoît Girard (ISIR) au sein du conseil.



Conseil de l'ED3C du 26 novembre 2024

Suite au départ en retraite de Ph. Mailly, un poste de représentant IATOS est à pourvoir. R. Lambert invite les membres du conseil à proposer des personnes susceptibles d'être intéressées pour participer au conseil.

Suite au départ d'A Didier, le conseil valide la nomination de Céline Amiez (Université de Lyon, directrice de l'ED 476 « Neurosciences et Cognition ») comme personnalité extérieure dans les domaines scientifiques de l'ED. R. Lambert informe le conseil que S. Granon a souhaité quitter le conseil et invite également les membres du conseil à proposer des collègues à contacter en vue de pourvoir le second poste.

Pour rappel, les élections des représentants des doctorants auront lieu les 5 et 6 décembre 2024. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 28 novembre. Actuellement 5 doctorantes ont déposé leur acte de candidature (2 SU, 2 UPC, 1 PSL). Afin de respecter autant que possible la parité et la représentation des 3 universités co-accréditées, il est demandé aux doctorants de proposer lors du vote 2 noms de doctorants et 3 noms de doctorantes, ou inversement, ainsi qu'au moins 1 doctorant.e de chaque université d'inscription. Si la liste des candidats ne permet pas de respecter la règle de parité, le conseil autorise la direction de l'ED à supprimer l'obligation de proposer 2 noms de doctorants et 3 noms de doctorantes, ou inversement.

3 – Bilan de la PAC2024

Évolution au cours des dernières années :

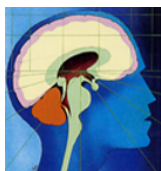
Colonne1	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
projets	128	131	113	93	103	88	83
candidatures	74	88	67	62	59	58	61
Auditionnés	44	45	51	44	51	44	43
Contrats	15+2+3	14+2+3	15+3+6	15+3+6	16+(5+2)+4	16+(7+1)+8	16+(4+1)+2
FRM-FRA						2 - 2	3 - 2
Total						32	28
Réussite						55.2%	45.9%

Noire : nombre de CD SU ; vert (UPC + Pasteur) ; Bleu : PSL

Il est notable que le nombre de projets déposés ainsi que le nombre de candidats restent stables bien que les équipes de l'ESPCI, Collège de France et IBENS aient quitté le périmètre de l'ED3C pour rejoindre l'ED nouvellement créée à PSL.

Déroulement des oraux :

Les oraux se sont déroulés en présentiel devant 1 jury plénier. Le classement réalisé à l'issue des auditions et rendu public dans le PV des résultats du PAC2024, était unique. Les règles d'attribution des CD définies par chacune des 3 universités co-accréditées ont ensuite été appliquées. Les CD libérés par désistement ont été attribués à des candidats sur liste d'attente, selon les mêmes règles.



Quelques informations sur l'origine des candidats :

77% des candidats étaient titulaires d'un master parisien, 11% d'un autre master français et 12% d'un master étranger. 29.5 % des candidats avaient une nationalité étrangère.

4 – Modalité et calendrier de la PAC2025

a) Calendrier

Date limite de réception des projets de thèse	Dimanche 2 mars 2025 (00h00)
Validation des projets de thèse + sélection de 2 dossiers FRM (Conseil en formation restreinte)	Mardi 11 mars 2025 à 14h
Réception des dossiers de candidature des étudiants	entre le 1er mai et le 1 juin 2025
Sélection des étudiants (Conseil en formation restreinte)	Lundi 23 juin 2025 à 10h30
Auditions des candidats	Mardi 1 juillet 2025
	Mercredi 2 juillet 2025
	Jeudi 3 juillet 2025

a) Modalité de dépôt des projets et des candidatures

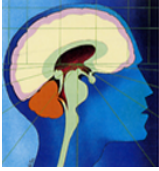
Le dépôt des projets et des candidatures utilisera la plateforme ADUM.

Une mise à jour des membres des équipes affiliées à l'ED3C est en cours afin de prendre en compte les modifications du périmètre des équipes et des UMR pour le nouveau quinquennat débutant en janvier 2025 (vague D de l'HCERES).

5 – Point sur les inscriptions

Évolution des inscriptions en 1^{ère} année (bilan provisoire au 26 novembre 2024 – inscriptions ouvertes jusqu'en avril 2025)

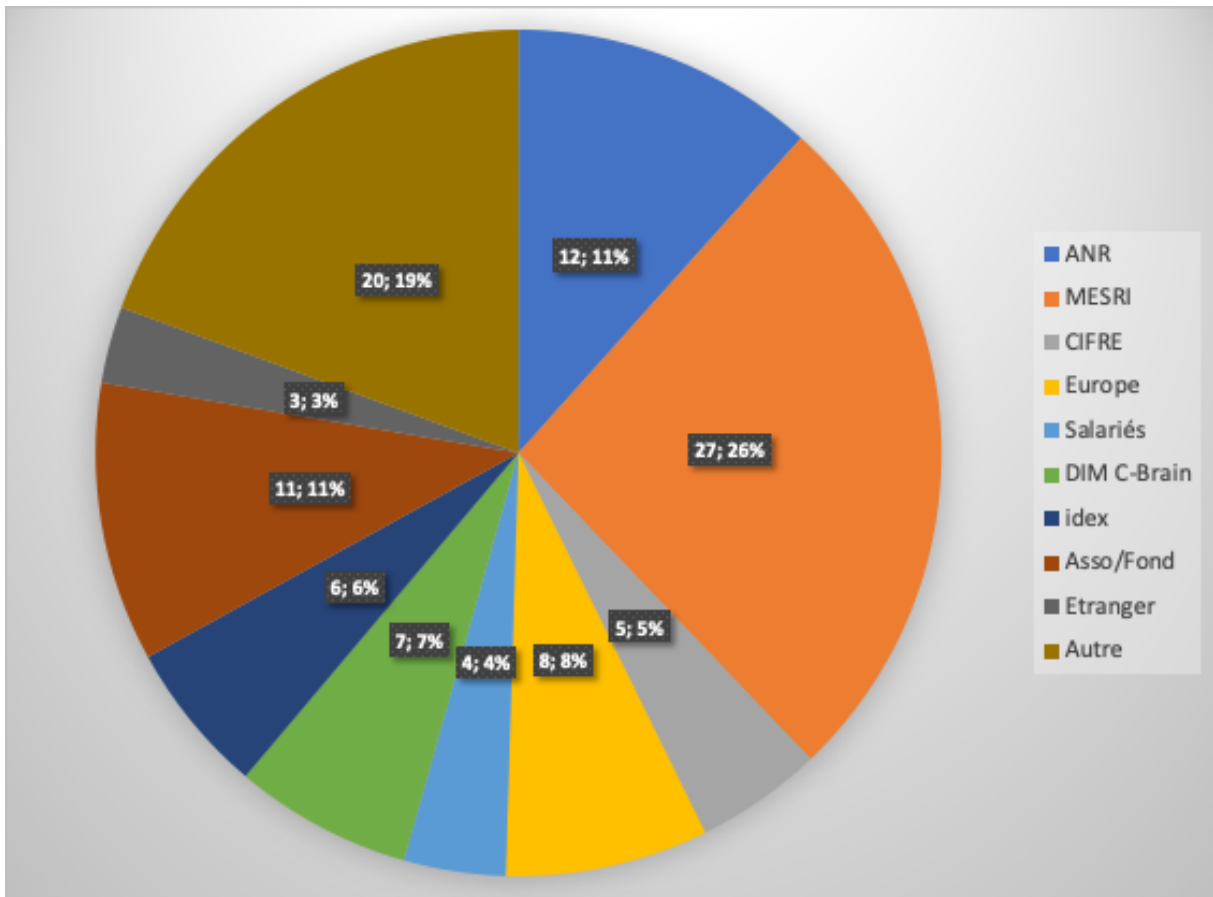
établissement	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
SU	48	65	59	71	71	65	56	57	54
PSL	24	17	26	13	23	25	26	24	15
UPC	15	11	16	7	17	17	39	24	34
total	87	93	101	91	111	110	121	105	103



Conseil de l'ED3C du 26 novembre 2024

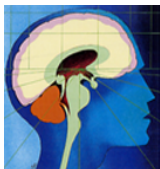
Il est notable que l'effectif de cette promotion reste stable bien que les équipes de l'ESPCI, Collège de France et IBENS aient quitté le périmètre de l'ED3C pour rejoindre l'ED nouvellement créée à PSL.

Origines des financements



Effectif global toutes années confondues

Effectifs ED3C par établissement			Représentation femmes/hommes				
	<i>nb</i>	<i>%</i>		<i>f</i>		<i>h</i>	
SU	278	56%	SU	168	60%	110	40%
PSL	106	21%	PSL	56	53%	50	47%
UPC	112	23%	UPC	71	63%	41	37%
Total	496		Total	295	59%	201	41%



Nationalité	N	%
Française	297	59.9%
Europe	71	14.3%
Autres	108	21.8%
?	20	4.0%

L'ouverture sur l'international de l'ED3C est également attestée par le nombre de thèses en co-tutelle qui a augmenté significativement (20 thèses en co-tutelle).

6 – Compte rendu HCERES et politique de l'ED concernant les formations

Tenant compte de la recommandation du comité HCERES de définir des obligations en matière de le suivi des enseignements de la formation doctorale, et prenant en compte l'argument qu'une telle obligation assure que le doctorant puisse avoir accès à ces formations quel que soit l'opinion de son directeur de thèse, le conseil décide qu'un minimum d'une centaine d'heures de formation complémentaire sera dorénavant obligatoire au cours du doctorat en plus de la formation par la recherche acquise au sein de l'équipe d'accueil. Ces formations peuvent être des formations transversales et/ou professionnalisantes, des formations scientifiques théoriques, des formations pratiques etc...

Le conseil rappelle également que les formations à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique sont légalement obligatoires. Plusieurs MOOC sont accessibles ainsi que des formations organisées au sein de chaque université ou institut. Ces thèmes ne feront plus systématiquement l'objet de conférences lors des événements scientifiques de l'ED3C (journées des D1 et D2 et Colloque de Roscoff), ce format étant jugé inadapté pour dispenser une formation de qualité à ces concepts.

Le conseil est invité à faire remonter rapidement à la direction de l'ED3C des remarques et suggestions concernant l'organisation pratique de l'obligation de formation afin que les doctorants de première année en soient informés le plus rapidement possible.

R Lambert informe également le conseil qu'une démarche est entreprise avec les représentants des doctorants afin de mettre en place un questionnaire anonyme permettant un meilleur suivi de l'évaluation par les doctorants de la formation doctorale.

7 – Animation scientifique de l'ED3C

Bilan 2024:

- Journées scientifiques des D1 & D2 : **23 et 24 mai 2024** ; Amphi 25 campus Curie
Inscrits 156 (D1: 80 ; D2: 76) – 61 posters & 27 présentations orales. cout : 6300€
- Colloque de Roscoff : **23 au 25 avril 2024** ; station biologique de Roscoff
Participants 36 (D3) – coût : 12k€

Calendrier 2025:



Conseil de l'ED3C du 26 novembre 2024

- Journées scientifiques des D1 & D2 : 11 et 12 mai 2025 ; Amphi 25 campus Curie
- Colloque de Roscoff : du 19 au 21 mars 2025 ; station biologique de Roscoff

8 – Politique de rattachement des équipes et d'autorisation de soutenance

Le conseil rappelle les règles d'affiliation à l'ED3C telles que définies dans le règlement intérieur :

*"... La **totalité de l'équipe est rattachée** à l'ED3C. Exceptionnellement, dans le cas d'une équipe pluridisciplinaire, les membres de l'équipe peuvent se répartir entre deux écoles doctorales (chacun des membres ne peut être rattaché qu'à une seule des deux écoles). L'accord des conseils des deux écoles doctorales et celui de l'établissement sont requis."*

Le conseil rappelle également que « *Les prérequis scientifiques à la soutenance de thèse sont donc la soumission à un journal à comité international de lecture d'un article scientifique signé en premier auteur ou co-premier auteur. Un brevet déposé est considéré comme équivalent à un article scientifique. **Dans le cas où ni un article scientifique n'est soumis ni un brevet n'est déposé, la direction de l'ED rendra son avis en fonction de la quantité et de la qualité de la recherche effectuée par le doctorant ou la doctorante et de la perspective de publication.*** ».

Le texte présent à la rubrique soutenance du site web de l'ED3C sera modifié afin de clarifier au mieux ces prérequis ?

9 – Nouvelle équipe

Le conseil a validé le rattachement de l'équipe dirigée par Keith DOELING à l'Institut de l'Audition.